



COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION (CRP)
RÉUNION NO 2014-06
Le 17 juillet 2014

PROCÈS-VERBAL

La réunion a eu lieu dans la salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte à compter de 19 h sous la présidence de M. Guy Michaud.

Membres présents

Michael Bossé
Alain Martel
Luc Sirois
Guy Michaud

Charles Bouchard
André Lang

Membres absents

Michel Laroche
Luc Frenette
Josée Levesque
Renaud Ouellette

Personnel

Directeur – service d'urbanisme
Directeur adjoint – service d'urbanisme
Adjointe administrative

Maurice D'Amours
Michel Lang
Nathalie Roy

Article 2014-06,01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Lang, appuyé Alain Martel que l'Ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,02 PROCÈS-VERBAL RÉUNION MENSUELLE NO 2014-05

Il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. Michael Bossé que le procès-verbal de la réunion mensuelle no 2014-05 soit accepté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,03 DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun

Article 2014-06,04 GRAND-SAULT

Mike McCluskey – 220, rue High
(17 juillet 2014)

Le requérant désire construire un agrandissement de 12' x 16' à la résidence ainsi qu'ériger un balcon de 12' x 12' adjacent à cet agrandissement. Il demande, sous l'article 32. 3. de l'Arrêté de zonage de Grand-Sault, une première dérogation de 15 pi 3 po pour l'agrandissement de la résidence et une deuxième dérogation de 8 pi 7 po sur la marge arrière pour le balcon.

Considérant que l'agrandissement du bâtiment principal constituerait un précédent important (dérogation de 75%) et que la construction a été faite suite à une déclaration fautive, il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. André Lang que la première dérogation soit refusée.

Considérant que le balcon précédent était implanté à la même distance et qu'il s'agit que d'un agrandissement du balcon, il est proposé par M. Charles Bouchard, appuyé de M. André Lang que la deuxième dérogation soit acceptée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,05 VILLE DE SAINT-QUENTIN

Vicky McCormick – 6, rue Pelletier
(CSR.5380 - 17 juillet 2014)

La requérante demande, sous l'article 35 1 a) de la *Loi sur l'urbanisme*, l'approbation du CRP afin d'installer un salon de toilettage pour animaux comme usage comparable ou compatible aux activités professionnelles à domicile autorisées.

Il est proposé par M. Michael Bossé, appuyé de M. Luc Sirois que la demande soit acceptée telle que présentée.
Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,06 VILLAGE DE RIVIÈRE-VERTE

Arrêté municipal no 29.04 – Arrêté modifiant le plan rural no 29
(17 juillet 2014)

Le conseil municipal propose de modifier son plan rural no 29 conformément à l'article 74 de la *Loi sur l'urbanisme* et demande une recommandation au Comité de révision de la planification afin d'ajouter à l'alinéa (2) de l'article 4.7, le sous alinéa suivant :

- o. Usage agricole sans élevage animal

Considérant que la proposition du conseil répond aux inquiétudes initiales du public et que le projet de culture du sol cadre dans les objectifs du Plan rural, il est proposé par M. André Lang, appuyé de M. Alain Martel que le CRP recommande au conseil d'adopter la modification proposée.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,07 RAPPORT DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Il est proposé M. Michael Bossé, appuyé de M. Luc Sirois que le rapport de lotissement et le rapport de construction soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-06,08 Divers

Le directeur du service d'urbanisme, M. Maurice D'Amours, souligne aux membres du CRP qu'il a vérifié auprès d'autres municipalités (Moncton, St-Jean, Rothesay et Fredericton) concernant les droits d'empiètement et les informe que ce n'est pas une pratique courante de se servir d'une telle entente pour de nouvelles constructions. Ce type d'entente n'est utilisé que pour des situations existantes et temporaires

Article 2014-06,09 AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé par M. Michael Bossé à 19h45 .

Maurice D'Amours – Directeur du service d'urbanisme

Nathalie Roy - Secrétaire de séance

Date

Guy Michaud – Président par Intérim